## Cérémonie des vœux du Maire de Serris

## Mardi 28 janvier 2014

Merci à vous tous d'être présents à ce rendez-vous de janvier qui a lieu traditionnellement à la Ferme des communes, dans la salle Alfred de Musset. Elle vit sa  $10^{\rm ème}$  saison culturelle.

Cette année, j'ai une particulière émotion à vous présenter mes vœux pour deux raisons principales.

- La plupart d'entre vous le savent déjà, puisque je l'ai annoncé publiquement, ce sont, ce soir, mes derniers vœux de Maire.
  J'ai fait le choix de ne pas me représenter dans cette fonction de premier magistrat de la commune que j'ai porté pendant 19 ans avec passion. Elle m'a permis d'accompagner, avec d'autres, la transition de notre village en une ville.
- Mais si je suis ému ce soir, c'est surtout parce qu'il y a quelques mois, je ne pensais pas que ma santé me permettrait d'arriver au rendez-vous de 2014.
  - Je suis particulièrement heureux d'être parmi vous pour pouvoir, de vive voix, vous dire à quel point les messages que vous m'avez transmis à l'époque, m'ont touché et m'ont insufflé de l'espoir et de l'énergie.
  - Merci à chacune et à chacun de m'avoir aidé à traverser cette périlleuse épreuve qu'est la leucémie.
- Dans la vie en général et dans le milieu politique en particulier, le rendez-vous de la maladie est l'occasion de mesurer la qualité humaine de ceux qui vous entourent.
  - Je tiens à saluer la compétence, le civisme et la ferveur des adjoints qui ont pris le relais sous l'autorité de ma première adjointe Martine Offroy, tous assistés par ma Directrice de

Cabinet, Sandrine Samuelian, et par mon Directeur Général des Services, Guillaume Legasa.

Je veux les en remercier publiquement avant de quitter mes fonctions premières.

Je souhaite également remercier l'ensemble des élus du conseil municipal de Serris pour ce qu'ils ont pu apporter à l'intérêt général et au bien commun pendant ces 6 années.

Mais aussi pour tous les agents municipaux qui se sont investis au quotidien pour notre commune depuis 6 ans et parfois bien plus.

 Vous comprendrez que j'ai également ce soir une pensée particulière pour ma compagne, (exceptionnellement dans la salle), qui, depuis plus de 20 ans, a partagé mon engagement municipal même si elle est souvent restée dans l'ombre (à l'exception peut-être des commémorations du 8 mai et du 11 novembre).

Cependant, « elle n'a jamais été dans mon ombre, c'est moi qui était dans sa lumière ».

Nicole, je t'embrasse.

• 2014 est une année riche en rendez-vous démocratiques : en mars, les élections municipales avec en parallèle les élections communautaires, puis en mai, les européennes.

La proximité des 23 et 30 mars prochain engendre un certain nombre de contraintes dans les messages délivrés ce soir car tout ne peut pas être dit.

Je tiens toutefois à vous rappeler, qu'au printemps, vous aurez, pour la première fois, à choisir, lors d'un même scrutin, vos conseillers municipaux et les conseillers communautaires vous représentant au SAN. Les uns et les autres étant tous désignés au suffrage direct.

Notre territoire classé en Opération d'Intérêt National est influencé dans son développement par les orientations de l'Etat.

Cependant, pour les élus locaux, il est essentiel de maintenir une constante vigilance dans la logique et la cohérence d'aménagement notamment dans l'accompagnement de l'arrivée de population nouvelles avec la création d'équipements publics, et d'indispensables infrastructures, en particulier dans le domaine des transports.

L'année 2013 a d'ailleurs été l'enjeu de multiples débats sur la prochaine phase d'aménagement, plus connue sous le terme de Phase IV.

Les différents maires concernés ont exprimé leur volonté d'attendre des garanties précises de l'Etat sur les conditions de la réussite de cette nouvelle phase, avant de la valider.

Il est indispensable que chacun des partenaires concernés puisse comprendre la nécessité de cette exigence pour maintenir un développement harmonieux et durable sur notre territoire.

Le nouveau schéma directeur de la région lle de France (SDRIF) approuvé fin 2013, nous définit comme l'un des pôles majeurs du développement urbain de notre Région, et même de France.

2013 a été l'année du recensement général à Serris. Il est facile de constater que la population de notre commune, 7 935 habitants, a augmenté de + 30 % en 5 ans, alors que, sur cette même période, la hausse moyenne départementale n'a été que de 5 %.

Dans un tel contexte d'OIN et de pôle majeur de développement, la création de logements sur Serris, si elle est légitime, au nom de l'intérêt général, doit se faire de façon maîtrisée en parallèle d'une création d'emplois sur site.

Ainsi, à proximité de l'Hôtel de ville, la résidence de Castille, livrée fin 2013, proposant de l'accession aidée, a permis à 29 familles dont la moitié est serrissienne, de trouver un logement cours de l'Elbe.

En parallèle, l'Etat, ADOMA, et Disney ont tenu leur engagement : après 5 ans d'activité, chaque résidant du Hameau de l'Espoir a été accompagné dans une recherche de logement durable.

L'arrivée continue de nouveaux habitants engendre des besoins en termes d'équipements et d'infrastructures qu'il faut anticiper au mieux.

- C'est dans cet esprit que le comité syndical du SAN a décidé, par vote du 15 janvier 2014, le lancement de la première phase d'un complexe pour l'enfance associant un 5<sup>ème</sup> groupe scolaire, un centre de loisirs, et une maison de la petite enfance.
  Le groupe scolaire de 16 classes sera réalisé en premier pour permettre la préfiguration du centre de loisirs.
- La même logique accompagne les besoins de nos adolescents : Il a été acté lors du comité syndical du 28 mars 2013, la réalisation d'un équipement dédié, dans le centre urbain.
- Dernièrement, le centre de loisirs des P'tits loups s'est agrandi du rez-de-chaussée de la Salle des Moissons afin de répondre au mieux aux besoins des enfants.
- Les enfants ont également pu investir deux nouvelles aires de jeux dans le centre urbain : une dans le parc et l'autre place de Galatée à proximité du lac.
- Un nouveau terrain propose désormais du multisports en libre accès entre le lycée et le gymnase Olympe de Gouges.
  Dans le bourg, une plaine de jeux a été créée derrière le collège, le long du stade des Marmousets.

 Par ailleurs, les études se poursuivent sur l'implantation du futur campus universitaire du Val d'Europe : 10 ha implantés sur 3 communes, Montévrain, Jossigny, et Serris ayant pour vocation d'accueillir à terme 10 000 étudiants mais également des commerces et des activités économiques.

Pour ce qui est du développement économique.

- Dans le cadre de l'équilibre emplois habitants, mais aussi de celui de nos finances, le développement économique a toute son importance, et c'est dans ce contexte que se prépare activement l'extension prévue pour fin 2016 de 21 000 m² du centre commercial côté cours du Danube.
- A l'angle du Cours du Danube et de la méridienne, a débuté la construction des 3 bâtiments du programme Greenwich. Il est composé de 11 000 m² de bureaux et 2 000 m² de commerces.
- Sur la ZAC du Prieuré, Ludendo, le leader européen du jouet, a ouvert son siège administratif.
  A l'automne dernier, le Gouverneur de la Banque de France est venu inaugurer un data center sur Serris.
- A la sortie de l'autoroute, la ZAC du Couternois commence à se dessiner avec l'installation prochaine du groupe Auvalis. Elle pourra aussi accueillir des jardins familiaux.
- A notre porte et pour une petite partie sur notre territoire, se développe le programme d'éco-tourisme Villages Nature. Il générera près de 800 millions d'investissements publics et privés et permettra la création de 1 600 emplois directs.
- Pour les plus petites structures ou les travailleurs indépendants, un espace en libre-service, le télé-centre Buro'nomade, a ouvert ses portes récemment au cœur du centre urbain.

- Ce jour même, pour la première fois en France dans un établissement d'enseignement supérieur, a été inauguré, sur Serris, à l'IFIS (Institut Francilien d'Ingénierie des Services), un espace de travail partagé entre étudiant, enseignants et professionnels.
- SOS Médecins a fait le choix de s'installer en 2013 à Serris dans les locaux de la résidence pour personnes âgées Les Berges du Danube.

\_\_\_\_\_

- Pour les services et commerces de proximité, l'Association Serris Commerces et Entreprises s'est structurée et a organisé sa 1<sup>er</sup> quinzaine commerciale. Elle finalise le lancement prochain de son portail internet.
- Des travaux d'aménagement ont récemment permis à l'épicerie solidaire, L'Oasis, de doubler son espace de stockage.
- Nous suivons également avec un grand intérêt l'ouverture prochaine d'une pharmacie dans le bourg et la création d'une AMAP sur le Val d'Europe.

Ainsi, on peut dénombrer sur Serris plus de 5 000 emplois pour environ 4000 actifs.

Pour terminer, et se projeter dans l'avenir, il faut savoir aussi que certaines décisions gouvernementales ont des conséquences à très court terme sur le fonctionnement de la commune.

 D'abord avec la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.

Nous avons organisé en 2013 et poursuivi en 2014, des réunions de concertation avec l'éducation nationale (inspecteur et

enseignants), les parents d'élèves et les associations afin de réfléchir tous ensemble sur la possible organisation du temps de classe et des activités périscolaires.

En premier lieu, a été privilégié le bien-être de l'enfant.

Cela permet également de faire évoluer notre Programme Educatif Local.

Déjà une formation générale au BAFA a été proposée à 29 stagiaires pendant 8 jours. A terme, ces jeunes adultes pourront encadrer efficacement des enfants.

L'ouverture prochaine d'un portail internet Espace-Familles facilitera la gestion des inscriptions aux services et activités proposés dans le temps scolaire et extra-scolaire.

Il permettra un accès continu à l'information de son compte famille et autorisera de nouveaux moyens de paiements.

 Autre réforme de l'Etat très importante, la loi de Modernisation de l'Action Publique territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPAM), promulguée hier, nous contraindra, sauf particularités, à un regroupement intercommunal beaucoup plus large, d'au moins 200 000 habitants à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016...A méditer.

Quoi qu'il en soit, dans un contexte national complexe, notre secteur reste privilégié par son dynamisme.

Tant de choses ont déjà été accomplies!

Tant de formidables opportunités s'ouvrent encore à notre commune! Nous ne pouvons qu'être optimistes pour l'avenir.

Je vous souhaite à chacune et à chacun d'entre vous une très bonne année 2014 ainsi qu'une très bonne santé.

J'invite maintenant Madame Ghislaine Servières à me rejoindre sur scène pour qu'ensemble nous procédions à la remise des médailles de la ville.

- A Monsieur André LANKRY
- A Monsieur Gérard LAVERIE (absent pour raison de santé)